

# Définir les contours d'une action de formation après la réforme

## OBJECTIFS

---

Délimiter les contours de la formation professionnelle continue.  
Identifier les caractéristiques d'une action de formation pour prévenir le contentieux.

## PUBLIC

---

Toute personne concernée par la gestion de la formation dans une entreprise, un Opcva ou un organisme de formation.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

---

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque thème du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants) ainsi que les documents et les cas pratiques utilisés durant la formation.

## ANIMATION

---

Fouzi Fethi, chargé d'études à la direction Juridique-Observatoire de Centre Inffo.

## PROGRAMME

---

### **Cerner les nouveaux enjeux de la définition de l'action de formation**

- Nouveaux repères pour l'entreprise suite à la suppression du 0,9 % « plan de formation »
- Interrogations des Opcas relatives à l'utilisation des contributions conventionnelles ou volontaires
- Intérêt ou non de solliciter un numéro de déclaration d'activité pour le prestataire

### **Savoir qualifier une action de formation dispensée par un prestataire de formation**

- Finalité de l'action de formation par rapport à la personne formée : adaptation et développement des compétences, etc.
- Conditions de réalisation d'une action de formation : objectifs, programme, moyens pédagogiques, encadrement pédagogique, suivi de l'action, et évaluation
- Spécificités de la FOAD, de la VAE et de bilan de compétences

### **Identifier les « cas frontières » et les risques de contentieux**

- État de l'interprétation de la DGEFP après la réforme : formations à la sécurité, formation centrée sur le bien-être ou le développement personnel, formation pratique, etc.
- Risques de contrôles et de contentieux
- Traçabilité des actions et pièces justificatives à conserver

## A L'ISSUE DE LA FORMATION

---

Évaluation de la formation par les stagiaires.

Remise d'une attestation de fin de formation.

## PARCOURS CONSEILLÉ

---

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

**Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation continue : acteurs et mesures.**

**En fonction de votre activité (entreprise, Opcas, organisme de formation...), suivre les autres formations « approfondi » comme : Connaître la CNCP et utiliser le Répertoire national, et/ou les formations « expert » comme : Faire prendre en charge ses formations par son Opcas.**

TOUTES NOS FORMATIONS EXISTENT AUSSI EN INTRA-ENTREPRISE

**Contact**

01 55 93 91 82 - [contact.formation@centre-inffo.fr](mailto:contact.formation@centre-inffo.fr)  
[www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr) ; boutique en ligne, les sessions de formation  
4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex